

# Les liberties fantômes

C'était un américain qui occupait sa retraite en sillonnant la Méditerranée dans tous les recoins magnifiques à bord d'un « grand-banks » un puissant yacht à moteur renommé et bien connu.

Un jour, dans l'une des somptueuses cuites qu'il prenait en bonne compagnie, il m'avoua avoir été Amiral, je le regardai d'un autre œil, mais continuai à le traiter comme un bon copain que je retrouvais lors de certaines escales en Turquie. Une nation qui possédait trois ou quatre porte-avions après Pearl Harbour capable en trois ou quatre ans d'en aligner au moins une vingtaine ainsi qu'autant de destroyers et même de croiseurs lourds du type Missouri, sans parler du reste dont plus de 2700 Liberty-ships, impose le respect surtout quand on sait que notre propre pays au cours de ses trente glorieuses ne sortit de ses arsenaux que le Clémenceau et le Foch !...

Il est vrai que nos fromages et notre vignoble n'ont pas encore été égalés. Le conflit mondial terminé, les navires américains non utilisés pour être sabordés en étant remplis de munitions dont on voulait se débarrasser, y compris des armes chimiques et obus ou bombes porteurs de gaz asphyxiants, furent encoconnés, groupés par paquets de 24, amarrés cul contre cul, bord contre bord et mouillés de leurs deux ancres, dans les grandes baies lagunaires des côtes de différents états, j'ai pu le constater de visu en Chesapeake.

- Pour que notre patrie soit à nouveau reliée à ses colonies, 76 liberties furent... prêtés à la France ! Après avoir écrasé sous les bombes nos industries, nos villes, et leurs habitants soi-disant alliés, la généreuse Amérique nous devait bien ça pour refaire fonctionner la pompe aspirant les matières premières et richesses coloniales, refoulant les produits finis, sans parler du ciment, fers à béton et autres douceurs dont la bibine !... ajouta

Henri un habitué du banc des menteux qui comme beaucoup avaient fait leurs premières armes sur ces bâtiments.

- Mon copain amiral dans les états-majors de la marine US, avait été affecté à l'organisation et à la gestion de ces parkings pour navires encoconnés. Il me confia avoir été récompensé pour avoir étouffé pratiquement dans l'œuf un scandale typique d'Outre-Atlantique. Les USA avant la fin de la guerre, avaient lancé la série des Victory, nettement plus modernes que les désuets Liberty-ships. Au bout d'une quinzaine d'années, la flotte de ces navires fut donc envoyée à la casse. Un responsable direct des parkings vint le trouver affolé en lui prouvant qu'une dizaine de navires sur ses inventaires... avait purement et simplement disparu ! Nous étions une bande de *gentleyachtmen* en bordée chez Memmet, une taverne turque que nous aimions. Mon amiral était là. Bien qu'en retraite, ses batteries étaient en bon état de tir, et il visait d'œil énamouré, une *baba cool* qui visitait le coin sac à dos. Hélas, il ne savait parler français, même pour séduire la donzelle.

Il me supplia de le faire. L'histoire était drôle ! Ce fût d'autant plus facile que Madame Kerdubon me donna un coup de main, et que l'amiral était le seul navigateur... solitaire, sur le port. Emballée facilement, la drôlesse, ne déchantait guère lorsque je lui ai avoué avoir agi pour... un amiral ! L'amiral paya la tournée générale, et Memmet parmi son groupe local de musicos, entama une sorte de danse du ventre, en agitant de frémissements incroyables, sa bidoche ou la graisse le disputait aux muscles. « Entre nous demandais-je à l'amiral... le grand-banks n'est-il pas un des Liberty fantômes ?... No no... affirma-t-il... seulement... un fils naturel off course ! ».

Guy Quiesse



# La Gazette du Port

Année 2014  
3<sup>ème</sup> trimestre

site : <http://aupm.free.fr> • email : [aupm@wanadoo.fr](mailto:aupm@wanadoo.fr)

N°40

edito

## Amies et amis de la mer, bonjour !

Record battu pour l'AUPM avec 225 adhérents ; Jamais encore nous n'avions été si nombreux !

Félicitations à vous tous qui avez amené de nouveaux membres au sein de votre association.

L'été n'a pas été formidable et la pêche non plus. Il faut dire que prendre des maigres de 45 cm et des bars d'au moins 42 cm, ce n'est pas évident. Nous tous, les pêcheurs avons dû rejeter des dizaines, voire des centaines de poissons qui n'atteignaient pas la taille réglementaire.

La situation devient insupportable et afin d'y remédier, des réunions sont prévues dans un tout proche avenir avec les hautes instances de la pêche de plaisance. Il faut absolument revoir la taille minimum des poissons. Nous ne manquerons pas de vous tenir au courant.

La mise à disposition du carrelot fonctionne de mieux en mieux et pour preuve, cette année en août, 25 journées ont été retenues.

Notre assemblée générale aura lieu le samedi 13 décembre au restaurant « La Forêt ». Dans la mesure du possible, réservez dès aujourd'hui cette date.

Afin d'éviter les différents problèmes que nous avons rencontrés cette année, nous envisageons d'acheter nos propres tables et bancs ainsi que deux tournebroches confectionnés par un adhérent. Vous trouverez à l'intérieur de cette gazette les comptes rendus des diverses activités et repas que nous avons organisés cet été.

Encore une fois un grand merci à tous les bénévoles qui nous ont apporté leur soutien.

Au nom du conseil d'administration de votre association, je vous souhaite un très bel automne et qui sait peut-être un été indien.

Jean-Claude Nouet,  
président de l'AUPM

*Informative, apolitique, sans prétention littéraire, critique sans doute un peu, ouverte à tous ceux qui se sentent une âme d'écrivain, avec quelques fautes dites de frappe que vous voudrez bien excuser aux journalistes et rédacteurs amateurs bénévoles.*

# Fête du vélo

« La petite côte qui monte, qui monte, qui monte »

8 juin 2014 - 2<sup>ème</sup> fête du vélo

9h30, 13 AUPM iens quittent le port de Mortagne à bicyclette car c'est la 2<sup>ème</sup> fête du vélo organisée par la CARA à laquelle ils participent : 5 femmes et 8 hommes parés du maillot violet offert à l'inscription par la CARA parmi 200 autres cyclistes longent les marais avant d'emprunter les routes balisées menant à Epargnes. Et ça monte !

Une pause dégustation « galettes de Goulbeneze » à la fontaine



Pissot est la bienvenue pour se rafraîchir au jus de pomme et à l'eau et reprendre des forces.

Incident de parcours pour Andres qui doit avoir recours à la voiture-balai pour changer de vélo après avoir cassé 8 rayons à sa roue arrière. Organisation optimale.

Après 20 km sous un soleil de plomb, arrivée à Epargnes où tous les participants sont en quête d'ombre. Il n'y a malheureusement que 2 grands arbres sous lesquels les différents groupes se réfugient pour pique-niquer. François, notre suiveur, s'était chargé d'apporter nos glacières. C'est donc assis sous un des deux arbres que nous avons siroté un pineau offert par la municipalité d'Epargnes et mangé au son des « evergreens » de l'école de musique de Meschers. En réaction à l'effort soutenu de la matinée, crampes et maux de tête surgissent, mais personne ne renonce et vers 13h30, tous se remettent en route sous une chaleur accablante. Les 15 km restants



sont moins astreignants et tous se retrouvent au point de départ.

Au port de Mortagne, la rive ombragée est assaillie pour se reposer. Les plus courageux - ou les plus fous - déambulent sur l'autre rive où a lieu une brocante ou vont se rafraîchir à la terrasse d'un bar.

Après la remise des récompenses à 16h, collation avec du jus de raisin pétillant, une pomme et une tartine de fromage de chèvre (produits régionaux).

Au grand dam d'Yvonne, c'est quelqu'un d'autre qu'elle, tiré au sort, qui a gagné le VTT. Récompensés par la remise d'un trophée, le plus jeune cycliste âgé de 9 ans et demi, la participante la plus assidue aux activités sportives de la CARA et un jeune VTTiste.

A l'an prochain à la découverte d'un nouveau circuit cycliste avec la CARA !

# Fête du cochon

Les AUPMiens fêtent le cochon et affichent complet 19 juillet 2014



Pari gagné par l'AUPM : Deux cochons de lait au tournebroche pour une bonne centaine de convives au siège de l'association au port de Meschers. Pas mince affaire vu la météo et le poids des cochons !

Mais grâce aux bénévoles qui avaient soigneusement préparé cette soirée, la fête a été un succès même si quelques incidents techniques ont brouillé son bon déroulement.

Le décor du barnum et des tables... en rose pour faire honneur aux petits cochons, le soin apporté à la présentation des mets, la qualité du DJ par le choix de sa musique et l'animation de Jean-Marie, ont contribué à mettre de l'ambiance dans les lieux. C'est ainsi qu'après le dîner, tous se sont retrouvés sur la piste de danse pour activer leur digestion.



# Il a 90 ans !

Michel Cochain, le fondateur de l'AUPM en 1989, a fêté son 90<sup>ème</sup> anniversaire dans le local de l'association le 25 juillet avec les membres du Conseil d'administration. Michel a particulièrement été heureux et touché de découvrir les nombreuses signatures d'adhérents de l'AUPM à l'intérieur de sa carte de vœux. Que tous soient remerciés en son nom par le biais de cet article.

Toujours vif et entreprenant, Michel ne manque pas une occasion de participer aux activités de l'AUPM, que ce soit pour le ramassage des déchets, la recherche de sponsors, la distribution des annuaires des marées, sorties ou pour danser car il a toujours le pied léger ! Sa compagne Renée (85 ans) est une accro de la danse ! Jean-Claude Nouet, l'actuel président (6<sup>ème</sup> du nom) a remis à Michel un bon pour 2 repas au restaurant « La Forêt ». Nous souhaitons à notre doyen de nombreuses années encore en bonne santé.



## Soirée Moules-frites !

Faute de dîner lors du marché nocturne et profitant du feu d'artifice lancé ce jeudi 7 août du port de plaisance, l'AUPM a invité ses adhérents à une soirée moules-frites dans son local du port. 100 places réservées, un temps à peu près beau et dès l'après-midi, l'équipe des bénévoles se met au travail : Dominique aux réchauds avec ses moules aux lardons et à la bière, Patrick aux frites et Julien au bar. Et

pour le service, Dominique 2, Michelle, Christiane, Patrick Bou et Geneviève sans oublier les hommes à tout faire hyperactifs Yves, Jacques, Jean-Claude et Gilbert.

Et pour la fête de la Mer trois jours plus tard stand expo-vente avec les artistes-artisans de l'AUPM. Tableaux, cadres 3D, bijoux, bateaux, carrelets, couronnes de coquillages, rien ne manquait si ce n'est le beau temps ce qui a bien troublé cette journée. Belle expérience cependant pour les exposants et leurs conjoints. A refaire si en 2015 une fête de la Mer a lieu à Meschers à nouveau.

## Fête de la mer

Beaucoup de vent, peu de soleil et encore moins de promeneurs cette année.

Pas de mini-carrelet pour les enfants et peu d'autres attractions.

Une première cependant : L'AUPM a tenu un stand avec les œuvres de cinq de ses adhérentes. Les époux ont mis la main à la pâte pour « amarrer » les grilles et fixer les objets sensibles.

Mosaïque, aquarelles, huiles, tableaux 3D, bijoux, couronnes de coquillages, portemanteaux ont été exposés à la vente. Quelques objets ont trouvé leur acquéreur à la grande satisfaction des artistes autodidactes.



## Les conseils des sauveteurs

- **Jamais seul.** Ne pratiquez pas vos sports nautiques seul. Vos amis peuvent vous aider si besoin est.
- **Pêcheurs à pied : Soyez vigilants.** La mer remonte vite. Renseignez-vous sur les horaires des marées. Quittez votre zone de pêche une heure au plus tard après la basse mer.
- **Pour votre sécurité, pensez à bien noter comment contacter les secours.** Le 112, numéro unique d'appels d'urgences en Europe à composer depuis un téléphone portable ou le canal 16 depuis votre VHF.

## 16 août 2014 : Sous le signe de la sardine !



Il y en a des fraîches, des demi-sel, des en boîtes et à l'AUPM... à la plancha :  
**des sardines !**

Mais pas que ça. L'AUPM a une fois de plus mis les petits plats dans les grands pour cette soirée « Sardinade » au siège de l'association. 90 adhérents ont répondu à l'invitation et le beau temps les a accompagnés. Barnum décoré de poissons, tables bien mises, amuse-bouche et entrée préparés avec soin, sardines grillées et pommes de terre de l'île de Ré et pour finir fromage et tartelettes aux fraises délicieuses. Béno « Hit » animations, responsable de l'ambiance musicale, a fait danser l'assistance jusqu'à une heure avancée de la nuit.



# Compte rendu de la Commission

## Portuaire de MESCHERS

qui s'est tenue le 20 août 2014  
salle du Conseil Municipal.

Étaient présents : Messieurs GRANDMOUGIN, CAILLE, KERDUDOU, LACEPPE, MECHIN, BARRAUD, GAUDILLAT, HYVERT, CHERQUI, ROYER, HARLE

### 1) BUDGET

Monsieur GRANDMOUGIN, adjoint chargé des finances informe, la commission du détail du budget du port.

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 320 300,95 € dont 218 217,90 € de produits et prestations de service.

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 320 300,95 € (un budget se doit d'être équilibré) dont 151 465,00 € de charges de personnel, 101 132,11 € de dotation aux amortissements.

Les recettes d'investissements à 277 575,07 € dont 122 723,96 € d'excédent des années antérieures 101 132,11 € de dotation aux amortissements, 35 233,56 € (autres amortissements comprenant les travaux 2013 à la Capitainerie et les pontons sur le grill de carénage, travaux qui seront amorti sur 20 ans et non plus sur 10 ans, réduisant ainsi la charge annuelle de 2800 €).

Les dépenses d'investissements comprennent 236 575,07 € de travaux de remise à niveau. Les réalisations seront très inférieures laissant un excédent conséquent, supérieur à celui de 2013.

Le budget présente plusieurs innovations : les factures d'eau et d'électricité seront, désormais, imputées au port et non au budget général de la commune.

Le remboursement du personnel mis à disposition du port par la mairie passe de 87 000 € en 2013 à 60 000 € en 2014. Le solde sera imputé en section d'investissements par le biais des états de régie pour les travaux de grosse remise en état.

Un relevé des facture EDF sur le port de Meschers laisse dubitatif et rêveur. La consommation est assez élevée sur 2 des 3 pontons du bassin à flot. Surconsommation importante et inexplicable. Il existe une marge permettant de faire des économies, par exemple le compteur de l'aire de carénage est d'une puissance de 36KW, largement surestimée.

### 2) DELIMITATION DU PORT DE MESCHERS

La commune l'a reçu en concession par le port de Bordeaux en 1982 et 1988. Un avenant en 2001 a pris en compte la construction du bassin à flot.

La délimitation exacte et formelle du port n'est pas fixée. La Commission est invitée à réfléchir sur ce qu'il convient d'affecter à la zone portuaire.

Une fois la délimitation faite, il appartiendra à la commune de faire établir des plans précis et de formaliser l'ensemble par un arrêté du maire.

### 3) TRAVAUX

Monsieur Roger CAILLE, adjoint chargé du port, informe la commission des différents travaux en cours :

#### MISE A NIVEAUX – Travaux en cours

- La fermeture de l'aire de carénage est réalisée
- Réfection de la cale des Sabliers en cours
- Mise en sécurité des pontons (bouées et fermeture)
- Mise en sécurité du ponton touristes pour le Côte de Beauté
- L'alimentation filaire de l'aire de carénage (réalisée et qui doit permettre la mise en fonctionnement du portail et de la vidéosurveillance).

#### PRÉVISIONS

- La balise rouge babord du chenal doit être consolidée, le pied étant rongé
- Les perrets extérieurs
- La rénovation complète du ponton A

Le stockage des déchets de l'aire de carénage (à ce sujet le conteneur est destiné à recevoir les huiles de vidange des bateaux et non l'huile de friture, frites comprises, des sacs en plastiques etc). Il serait bon d'en respecter l'utilisation ce qui permettra d'en réduire les frais d'évacuation.

#### DIVERS

- La bouée verte d'entrée de chenal est posée.
- La surveillance vidéo de l'aire de carénage est en règle avec la préfecture. Reste à la relier à la Capitainerie ce qui avec la liaison filaire réalisée devrait être fait rapidement.
- Le tracteur est remis en état.
- Un défibrillateur automatique est mis en place à la Capitainerie, Monsieur HYVERT signale que les normes de vérification et d'entretien sont contraignantes, Monsieur CAILLE pense que dans ce cas le défibrillateur sera déposé en mairie.
- Le relevage des moteurs HB pose des problèmes, il conviendrait de les laisser baissés, ceux ci gênant les manœuvres des bateaux voisins, d'autre part certains bateaux ont les ancres à poste qui dépassent sur les pontons ce qui gêne le passage sur les pontons et peut occasionner des blessures. Un meilleur réglage de la garde, pour tout dire un meilleur amarrage, réglerait le problème. (RAPPEL : un bateau mal amarré peut être ré-amarré par la Capitainerie et l'opération facturée suivant le temps passé).
- Des digicodes devraient être posés sur les portillons des 6 pontons.

#### MATERIEL

Un nouveau bateau va être acheté pour la Capitainerie, l'actuel ayant la fâcheuse idée de prendre l'eau, l'absence d'anode pendant quelques mois lui ayant été fatale.....

Un plafond plastifié va être posé dans les sanitaires. Un courrier sera envoyé au gérant de « la Bohème » pour demander le respect de la vitesse de 2 nœuds dans le chenal.

Eric Harlé

# Petit lexique de langage maritime

Nous continuons donc notre « petit » tour du langage maritime et nous en profiterons pour citer quelques ouvrages et leurs auteurs. Parmi eux Julien LE CLERE et son ouvrage « Glossaire des termes de marine », JAL « Glossaire nautique » et « Architecture navale », LALANDELLE « le langage des marins ».

**AMURER** v. trans. C'est établir l'amure, amurer à babord ou amurer à tribord, En argot signifie prendre une attitude. Ex : « tâche d'amurer du bon côté » veut dire « tâche d'éviter une punition », « j'ai mal amuré » signifie « j'ai gaffé ».

**ANCRAGE** n.m. Formé par le mot « ancre ». Droit d'ancrage, terme ancien du droit fiscal aujourd'hui taxe portuaire. Sens actuel : on entend par ancrage le dispositif de mouillage. Un navire tenu par son ou ses ancres n'est pas « ancré » mais « mouillé ».

**ANCRE** n.f. Mot provenant du latin « ancora » qui a le même sens aujourd'hui. Pièce métallique qui repose sur le fond. Peut être reliée à un navire, une bouée ou un engin flottant qu'elle maintient en place. Il y a différentes sortes d'ancres, ancres à jas, ancres à pattes articulées. Leur emploi est multiple hors le mouillage traditionnel connu de tous. Citons principalement l'ancre de croupiat qui est une ancre mouillée par l'arrière, l'ancre de miséricorde, qui est une ancre de réserve.

On dit que l'ancre est dérapée lorsqu'elle est arrachée du fond. Quand l'ancre est haute et claire cela signifie que l'ancre apparaît qu'elle est libre de manoeuvre et qu'elle peut être mise à poste. Cela signifie aussi que l'on peut « battre » en avant. L'ancre est engagée lorsqu'elle est accrochée, prise, dans des rochers, une chaîne, une épave. Le contraire « l'ancre dérape » « ou rippe » signifie qu'elle glisse et est donc inefficace, Pour finir avec les ancres, on ne « jette » pas l'ancre mais on « mouille l'ancre ».

**ANNEXE** n.f. Petite embarcation qui permet de descendre à terre, faire le tour du bateau etc.

**A PIC** loc. adv. Une ancre est « à pic » lorsqu'elle se trouve à la verticale du navire, Pour un naufrage cela signifie « couler rapidement », Mais un bateau ne coule pas subitement et seul l'avant ou l'arrière peut être dit à pic. « Sombrier par l'avant à pic » est juste, non « sombrero à pic ».

**APPAREILLER** v. trans. Vient de « apparatus » qui signifie préparer le navire. Actuellement cela veut dire larguer les amarres, quitter le quai.

**APPONTEMENT** n.m. Maintenant nous disons CATWAY, (moins beau mais plus moderne !).

**APPUYER** v. trans. Ce verbe formé avec « appui » est utilisé pour qualifier une manoeuvre, un changement de direction. On dit « le navire s'est mis à appuyer sur babord (ou tribord) ».

**ARRIVER** v. trans. Outre le sens correspondant à l'emploi courant du mot « arrivée », ce verbe a un sens particulier en matière de navigation à voiles il est synonyme d'« abatte » (voir abattée).

**ARRONDIR** v. trans. Dans la navigation à voile s'emploie dans le sens de contourner. Ex. : arrondir l'entrée de la jetée, arrondir une pointe.

**ARTIMON** n.m. Sur les navires à voiles l'artimon est le mât arrière. Sur les bateaux à moteur qui ont généralement deux mâts, le mât arrière porte aussi le nom d'artimon mais on dit plus couramment « mât arrière ».

**ASSISTANCE** n.f. Mot provenant du latin « assistare » signifiant « se tenir auprès ». L'« assistance » est l'aide apportée par un navire à un autre navire en danger. Ce mot a le même sens que sauvetage. Quand il s'agit d'épaves on dira « sauvetage », « invention » ou « pêche ». L'assistance est obligatoire, non seulement déontologiquement mais aussi légalement.

**AULOFE** n.f. Mot venant vraisemblablement du scandinave « lof » signifiant le souffle du vent.

Lofer c'est aller du côté d'où vient le vent. Pour remonter vers le lis du vent il faut un effort sur le gouvernail, au contraire lorsque l'on se laisse aller là où le vent pousse le bateau on dit qu'il abat.

**AUSSIÈRE** n.f. Vient du latin « helciara », signifiant corde de halage. En fait tout cordage qui sert à amarrer le bateau.

Eric Harlé